

mines terrestres antipersonnel, les armes légères et de petit calibre sont utilisées par tous les services de sécurité. En outre, le problème ne tient pas tant aux nouveaux stocks d'armes mais aux stocks déjà en circulation. Il en résulte qu'une stratégie vraiment globale s'impose. Dans ce contexte, toute initiative canadienne doit proposer à l'ONU un système de résolution de conflit comprenant trois volets : le désarmement, le soutien économique et la réintégration.

812. Dragani, Stefano. "Interrelationship Between Illicit Trafficking in Small Arms, Drug Trafficking, and Terrorist Groups: African and European Issues." Dans *Curbing Illicit Trafficking in Small Arms and Sensitive Technologies: An Action-Oriented Agenda*, éd. Péricles Gasparini Alves et Daiana Belinda Cipollone, UNIDIR/98/16, New York: Nations Unies, 1998, p. 77-83.

Le trafic illicite des armes de petit calibre est un marché qui se situe en marge du commerce légal reconnu et réglementé par presque toutes les nations modernes et qui, parce qu'il [TRADUCTION] « s'est développé clandestinement et qu'il viole les règlements internationaux et nationaux régissant le commerce des armes, est particulièrement difficile à quantifier. » Dragani examine la relation qui existe entre le crime organisé transnational et le trafic illicite des armes de petit calibre. Le crime organisé a besoin de ce type d'armes pour plusieurs motifs :

- 1) contrôler le territoire dans lequel il opère;
- 2) s'opposer au gouvernement;
- 3) décourager les groupes concurrents ou rivaux;
- 4) démontrer son pouvoir – aux mêmes fins que les trafiquants d'armes – par la maîtrise de toute une gamme d'habiletés militaires.

L'auteur explore également les liens entre le commerce illicite des armes de petit calibre et le trafic des stupéfiants. Citant des études menées en Italie, Dragani prétend que [TRADUCTION] « les organisations criminelles s'acquittent de ces deux types d'activité en utilisant les mêmes arrangements opérationnels ainsi que les mêmes exploitants, intermédiaires, transporteurs et itinéraires. » Le lien armes-drogues répond à deux exigences distinctes :

- 1) les trafiquants de drogue ont besoin de grandes quantités d'armes pour armer les forces qui contrôlent et défendent leurs vastes plantations et laboratoires de raffinage contre les interventions armées des forces régulières;
- 2) les trafiquants d'armes échangent des armes contre de grandes quantités de drogue sans devoir encourir des dépenses substantielles pour la rétribution d'intermédiaires.

Dragani analyse également les interrelations entre le trafic illicite des armes de petit calibre et de terrorisme. Il prétend que ces deux activités sont liées à deux points de vue :

- 1) le groupe terroriste n'est qu'un utilisateur ou un client du marché clandestin;
- 2) le groupe terroriste est également un trafiquant, soit pour de l'argent ou pour des motifs politiques et idéologiques.

Dragani conclut que « les interrelations entre le trafic illicite des armes, le trafic des stupéfiants et les activités des groupes terroristes constituent une menace pour la sécurité des États, pour leur économie et pour la paix qui ne peut être sous-estimée. » Il est recommandé que chaque État, quand il enquête sur le trafic illicite des armes de petit calibre :

- 1) établisse une coordination opérationnelle efficace;